

LA PESTE PORCINE CLASSIQUE DANS LES PAYS DE LA C.E.E.

R. CARNERO* et Colette COSTES*

=====

RESUME : L'évolution de la situation épidémiologique de la peste porcine classique dans les pays de la C.E.E. au cours des dernières années est présentée et illustrée à l'aide de cartes, de graphiques et de tableaux. La situation demeure préoccupante dans plusieurs pays.

SUMMARY : The evolution of the epidemiological situation of swine fever in E.E.C. countries, during the last past years is shown with the help of maps, graphics and tables. In some countries the situation is still serious.

* * *

Au cours de ces dernières années, en matière de santé animale, la peste porcine classique (P.P.C.) a été au centre des grandes préoccupations économico-sanitaires de l'Europe communautaire, préoccupations motivées principalement par le développement d'une véritable épizootie dans un certain nombre de pays membres.

I. DANS LES PAYS DE LA C.E.E.

La maladie a été constatée depuis fort longtemps en Europe et son incidence a fluctué considérablement avec le pays et l'année. Les techniques de diagnostic plus fiables et les vaccins plus efficaces appliqués séparément ou ensemble l'ont faite régresser peu à peu, jusqu'à son éradication en Grande-Bretagne, Irlande et Danemark au cours des années 60.


A la fin de 1979 - début de 1980, la situation de la maladie dans les pays du marché commun était la suivante (tableau I).

L'archipel grec, de par sa structure géographique particulière, ne peut à l'heure actuelle être inclu dans cette étude comparative.

- ◇ La Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark, premiers pays à avoir éliminé la P.P.C., appliquaient une politique sanitaire basée sur la non vaccination et l'abattage immédiat.
- ◇ Le Luxembourg, la Belgique, la Hollande et l'Italie se trouvaient dans une période de silence épidémiologique plus ou moins long.
- ◇ La France et la République Fédérale Allemande étaient aux prises avec la maladie (17 et 18 foyers respectivement au cours de l'année 1980), mais en phase de régression plus spectaculaire en R.F.A. qui, par ailleurs, applique une prophylaxie différente de la nôtre.

* L.C.R.V. - Ministère de l'Agriculture - Direction de la Qualité -
22, rue Pierre Curie - 94703 Maisons-Alfort cedex.

Tableau I : Incidence annuelle de la peste porcine classique et système de prophylaxie dans les pays de la C.E.E. en 1979-1980.

Pays	Incidence annuelle*		Prophylaxie		Economie	
	1979	1980	Vaccination	Abattage	Export	Import
Grande-Bretagne	0	0	Interdite	Immédiat	OUI	NON
Irlande	0	0	Interdite	Immédiat		
Danemark	0	0	Interdite	Immédiat		
Luxembourg	0	0	Non	Immédiat		
Pays-Bas	0	0	Interdite	Dérogation possible		
Belgique	0	7	Obligatoire	Dérogation possible		
Italie	7	0	Obligatoire	Dérogation possible		
R.F.A.	87	18	Interdite	Immédiat		
France	28	17	Facultative	Dérogation possible		

* Les données concernant les pays autres que la France ont été recueillies à partir des télégrammes de l'O.I.E., celles concernant la France sont issues des examens réalisés au L.C.R.V.

Pour le commerce international du porc, les 3 pays du groupe 1, depuis leur adhésion à la C.E.E. en 1973, bénéficient d'une dérogation au principe de libre circulation du porc et de ses dérivés en raison de leur statut privilégié de "pays indemnes de P.P.C.". Cette situation de privilège dépasse le cadre de la C.E.E. et, de façon générale, les pays Anglo-saxons font valoir ce statut dans le commerce international pour les pays tiers. C'est ainsi qu'après l'éradication de la peste porcine africaine à Malte, Saint-Domingue et Haïti par abattage de tous les porcs de ces pays (environ 1,5 millions d'animaux), le repeuplement a été fait à partir de porcs des pays Anglo-saxons parce que "libres de P.P.C."

En 1980, la C.E.E. a considéré que cette situation devait cesser et, pour ce faire, elle a lancé une campagne d'éradication de la P.P.C. afin d'établir un statut unique pour tous les pays de la Communauté, la situation épidémiologique étant à ce moment favorable dans la plupart des pays concernés.

Tous les pays ont adhéré à ce plan et sa mise en application s'est étalée sur un peu plus d'un an, de janvier 1982 à avril 1983.

Pendant la mise en place de ce plan d'éradication, la P.P.C. a continué son évolution et la Belgique qui était indemne de la maladie depuis deux ans déclarait 37 foyers pour l'année 1981 (tableau II).

Au début de 1982, les Pays-Bas signalaient qu'après un long silence épidémiologique, la maladie avait refait son apparition, et à la fin 1982, la R.F.A. épargnée depuis de longs mois, était à son tour atteinte par la maladie.

Tableau II : Incidence annuelle de la peste porcine classique de 1981 à 1983, dans la C.E.E.

Incidence P.P.C.	1981	1982	1983
Belgique	37	96	26
Hollande	0	68	156
Luxembourg	3	1	1
Italie	5	41	50
R.F.A.	0	5	515
France	18	7	9
Grande-Bretagne	0	0	0
Irlande	0	0	0
Danemark	0	0	0

Au cours de l'année 1983, l'évolution de la P.P.C. au sein de l'Europe communautaire a pris des allures catastrophiques en R.F.A. et aux Pays-Bas, la situation semblant en régression en Belgique et instable en Italie (Tableau II).

Signalons 82 foyers en R.F.A. au cours du premier mois de l'année 1984.

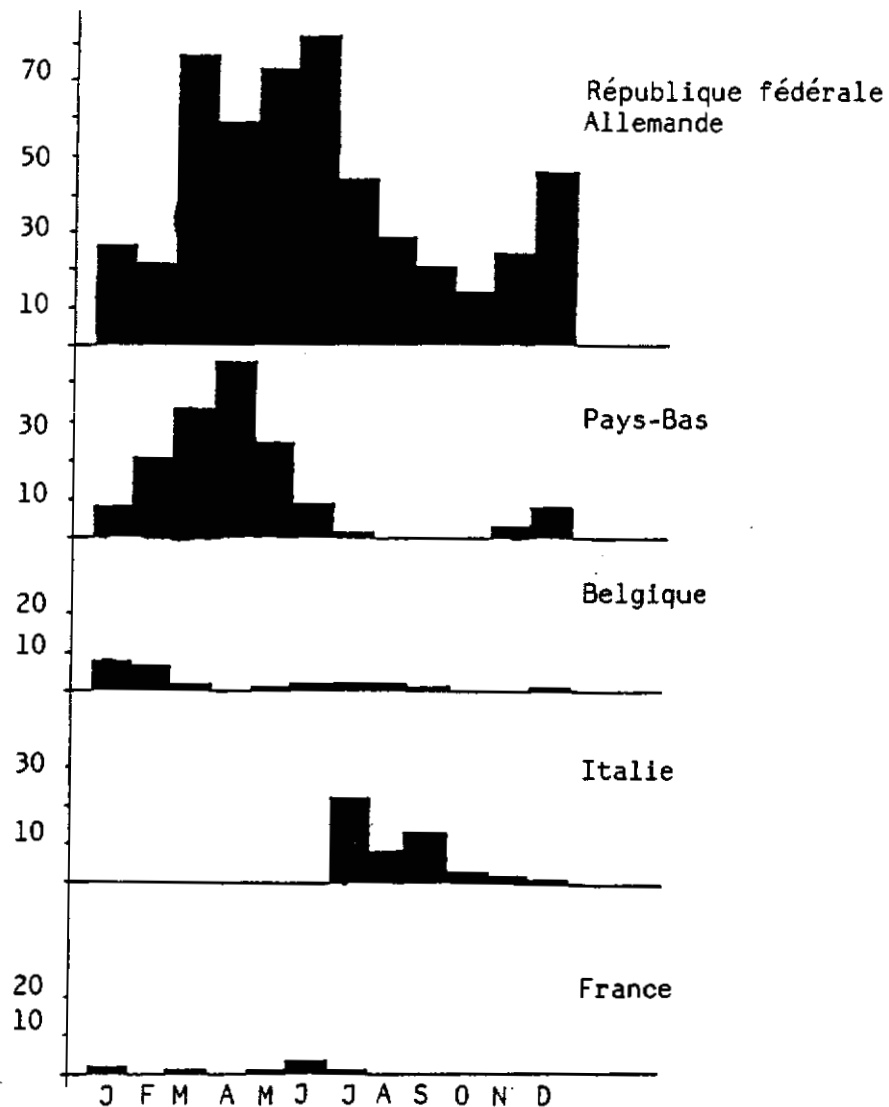
A titre indicatif, les pertes directes et indirectes (mortalité ou abattage) occasionnées en 1983 par la P.P.C. dans la C.E.E. avoisinent 500.000 porcs.

L'évolution de l'incidence mensuelle de la maladie en 1983 est indiquée sur la figure 1.

La prophylaxie appliquée par les pays de la C.E.E. est différente dans chaque pays :

- . La Belgique a continué la vaccination à la frontière française, c'est-à-dire dans la région des Flandres, mais envisage de l'arrêter prochainement. Dans la région centrale, elle a vacciné jusqu'en novembre 1983.
- . Les Pays-Bas ont également fait appel à une vaccination intensive, pratiquée dans un laps de temps très court et portant sur la totalité des animaux de la région du Brabant.
- . L'Italie a vacciné selon des actions ponctuelles et autour des foyers.
- . La R.F.A. n'a pas vacciné, mais envisagerait de le faire dans les régions les plus touchées.
- . En ce qui concerne la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark, le commerce se poursuit sans encombre.
- . Les pays exportateurs, tels la Belgique, les Pays-Bas et la R.F.A. pratiquent la libre circulation.
- . Les pays importateurs (Italie et France) étudient la mise en place d'un système de sauvegarde de leur situation épidémiologique par l'application des règlements intracommunautaires, compte-tenu des difficultés techniques, commerciales, géographiques, etc.

Figure 1 : Evolution de l'incidence mensuelle de la peste porcine classique dans différents pays de la C.E.E. en 1983.



II. EN FRANCE

Depuis 1980, le Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires a informatisé les données recueillies au sujet de la peste porcine classique à l'aide de programmes et de fichiers propres à cette maladie. Cette informatisation permet de suivre l'évolution épidémiologique au jour le jour, de contrôler et d'analyser les enquêtes "ad hoc" mises en place.

L'année 1983 a été pour la France une année d'activité virale normale qui s'intègre dans la droite à pente négative représentant cette activité depuis quelques années (figure 2) (tableau III).

La distribution géographique des foyers est indiquée sur la figure 3.

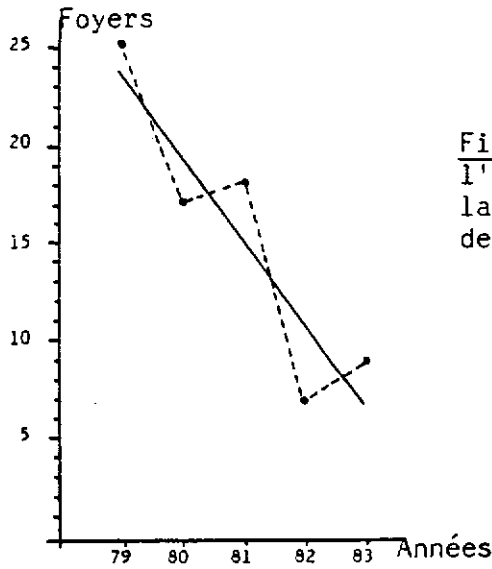
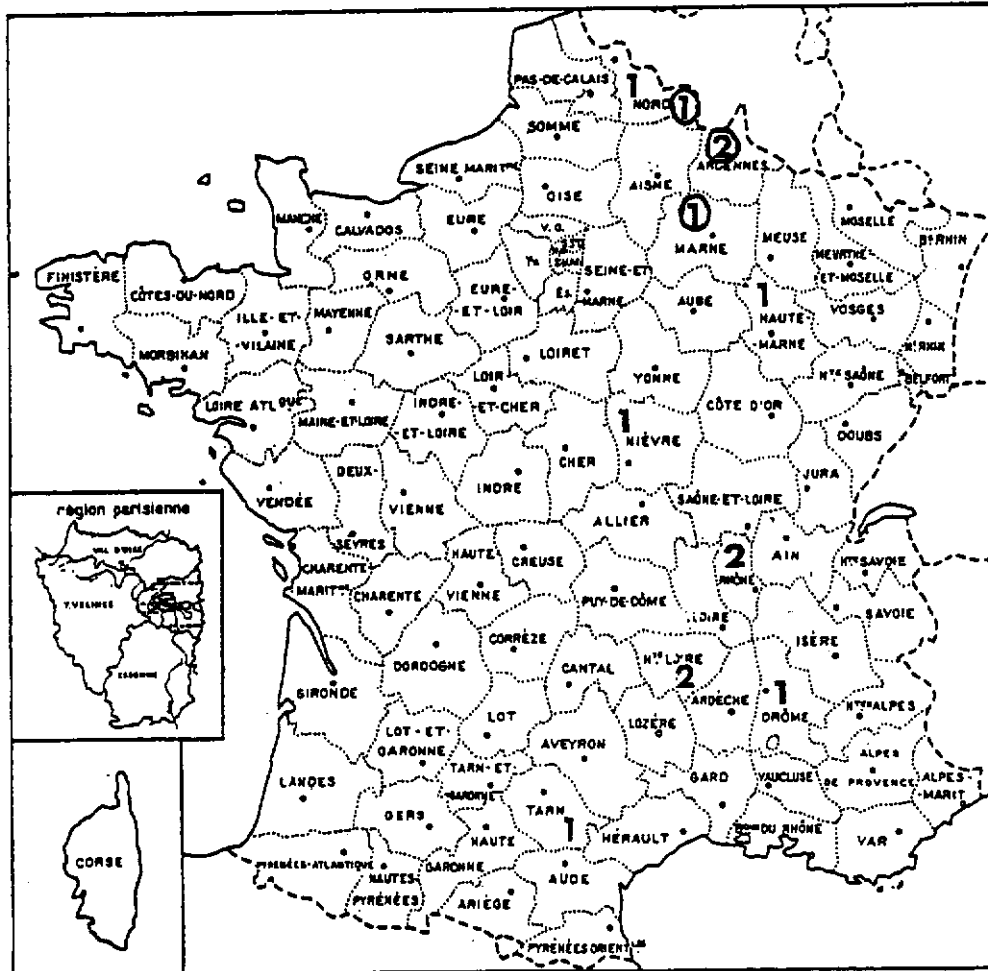


Figure 2 : Représentation graphique de l'évolution de l'incidence annuelle de la peste porcine classique en France, de 1979 à 1983.

Tableau III : Nombre annuel d'exploitations où le virus de la P.P.C. a été mis en évidence en France de 1979 à 1983.

Exploitations	79	80	81	82	83
Examinées	270	258	248	247	273
Positives	25	17	18	7	9

Figure 3 : Distribution géographique des foyers de P.P.C. en France en 1983. Les foyers inclus dans un cercle n'ont été identifiés que par un examen sérologique.



En matière d'épidémiologie, deux faits nouveaux sont à souligner pour 1983 :

- . le silence épidémiologique de la Bretagne (dernier foyer en mai 1982) région particulièrement exposée, puisque à elle seule, elle héberge presque 50 % du cheptel porcin français et possède la plus forte concentration de porcs/km² ;
- . l'incorporation, au plan administratif, de la sérologie comme technique de diagnostic, ce qui facilite la détection des foyers dans lesquels la maladie a évolué à bas bruit. C'est ainsi que quatre foyers ont pu être détectés et éliminés.

Les 9 foyers diagnostiqués par isolement viral appartiennent au modèle épidémiologique classique :

En prenant son origine dans la région Nord-Pas-de-Calais, la P.P.C. a descendu la vallée du Rhône en suivant une pratique commerciale qui veut que le Nord soit un département de naisseurs dont les porcelets sont engraisés par les départements importateurs du Centre-Sud.

Le rapport truies-adultes est de 0,16 pour le département du Nord, 0,04 pour le département de l'Ardèche, alors que la moyenne nationale est de 0,1, ce qui situe le sens du courant commercial et la différence de spéculation entre les départements.

L'évolution de la maladie en France est donc actuellement favorable à l'éradication, et, sauf accident, comme toujours imprévisible, le plan d'éradication est bien engagé.

*
* *